



Communiqué de presse
mercredi 10 juillet 2019

Toulouse INP introduit une clause d'insertion sociale dans ses marchés publics

Ce mercredi 10 juillet, Toulouse INP et Toulouse Métropole Emploi ont signé une convention de partenariat permettant à Toulouse INP d'introduire dans certains de ses marchés publics une clause sociale. Expert dans ce domaine, Toulouse Métropole Emploi assurera la mise en œuvre et l'exécution de cet engagement.

Engagé dans une politique DD&RS volontariste, Toulouse INP a choisi d'utiliser la commande publique comme levier en vue de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés.

Avec ce nouveau partenariat, il se donne la possibilité d'insérer une clause sociale pour certains marchés de travaux et de services. Toulouse Métropole Emploi (TME), à travers sa cellule clauses sociales d'insertion, est expert dans la mise en œuvre de ces clauses sur la région toulousaine. Interface entre les donneurs d'ordre et les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, elle assure le suivi des clauses dans le cadre des marchés passés par plus de 50 donneurs d'ordre du territoire.

Cette convention de partenariat fixe les règles de collaboration entre Toulouse INP et Toulouse Métropole Emploi à chaque étape d'un marché public de service ou de travaux.

- Étude d'opportunité : ils étudient ensemble la pertinence d'introduction de la clause sur une opération.
- Mise en concurrence : TME conseille les entreprises souhaitant postuler au marché concerné de Toulouse INP.
- Analyse des offres : Toulouse INP, avec l'assistance de TME, analysent les offres.
- Suivi du marché : TME suit l'exécution de la clause pendant les travaux.
- Évaluation : TME produit un bilan de l'action (respect des engagements, perspectives pour les salariés concernés...).

La contribution financière de Toulouse INP par opération est de 0.15% du montant hors taxe du marché soumis à la clause.

Déjà expérimentée en 2015 pour la construction du bâtiment Pôle Agro-Biosciences A de Toulouse INP-ENSAT, la clause d'insertion sociale sera également introduite pour la prochaine opération de grande envergure de l'INP : la construction du bâtiment du Concours Commun INP sur le campus de Labège.

Contacts presse

Marie LEMAIRE – DR2I Toulouse INP

marie.lemaire@inp-toulouse.fr - 05 34 32 31 38

Myriam PATIGNY – Toulouse Métropole Emploi

m.patigny@emploi-tme.org – 05 31 47 17 33

